

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PROCH'EMPLOI

Rapporteur : Bernard DELALIN - Président du SyMPaC

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016 et portée par la CCI Littoral Hauts de France.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme initiée par le Conseil Régional des Hauts de France pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Les missions de Proch'Emploi se déclinent comme suit :

- Collecter les offres cachées dans les TPE-PME
- Mobiliser les « chefs de file métier »
- Animer les 'circuits courts »

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. La participation du SyMPaC vise à impulser **des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie via entre autres la redynamisation du dispositif de circuits courts et d'actions d'information en lien avec les 3 EPCIs du territoire et le SyMPaC.**

Le plan de financement prévisionnel 2023 est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 500 €	REGION HAUTS DE FRANCE	136 000 €
LOCATIONS	7 000 €	SyMPaC	7 000 €
DEPLACEMENTS, MISSIONS	5 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	10 500 €
REMUNERATION DES PERSONNELS	136 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE France (PILOTAGE & ANIMATION)	21 000 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 000 €		
TOTAL	174 500 €	TOTAL	174 500 €

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider la demande de subvention d'un montant de 7 000 € ;
- d'autoriser le Président à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 5 juillet 2023
- son envoi à l'affichage le : 5 juillet 2023
- sa réception en Sous-Préfecture le : 7 juillet 2023

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalín
Date de signature : 26/07/2023
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 28 JUN 2023

Le vingt-huit juin de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à CALAIS en la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode (CIDM) de Calais, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC puis de Madame CHEVALIER pour le vote du compte administratif et l'élection du Président (en tant que doyenne de l'assemblée) et de Monsieur DELALIN élu Président du SyMPaC au cours de la séance.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Pascal DUBUS, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Claudia ROBERT, MM Pierre CARON, Daniel DIWUY (pouvoir Mr DELALIN), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Thierry GUILBERT (pouvoir Mr COTTREZ), Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Secrétaire de séance : Monsieur COTTREZ